

## ANNEXE 2

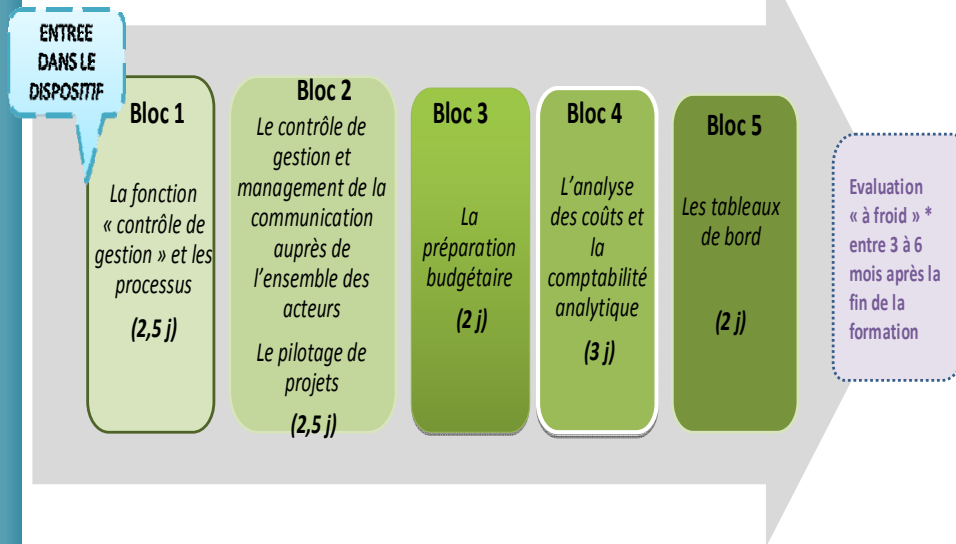
### PRESENTATION DE L'ARCHITECTURE

<u>CDG FONDAMENTAUX</u>	<u>CDG PROFESSIONALISATION</u>
<p>La durée globale de la formation CDG-Fondamentaux est de <b>12 jours</b> Le dispositif de formation s'organise <b>en trois phases</b> :</p> <p><b>Phase 1</b> : entrée dans le dispositif par <b>une identification des prérequis</b> en amont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• avoir connaissance des fondamentaux de la comptabilité générale ;</li><li>• avoir connaissance des fonctionnalités essentielles avec Excel.</li></ul> <p><b>Phase 2</b> : <b>déploiement des « Blocs » 1 à 5</b> ;</p> <p><b>Phase 3</b> : à l'issue du parcours complet, <b>une évaluation à froid</b> (réalisation de tests) entre 3 à 4 mois de la fin de la formation est proposée aux participants.</p>	<p>La durée totale d'un parcours complet de ce dispositif en présentiel est de <b>18 jours</b>. Le parcours de formation s'organise <b>en trois phases</b> :</p> <p><b>Phase 1</b> : <b>un test d'auto-positionnement - identification des prérequis</b> en amont de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• connaissance des fondamentaux de la comptabilité générale ;</li><li>• connaissance des fonctionnalités essentielles avec Excel.</li></ul> <p><b>Phase 2</b> : <b>un parcours de formation modulaire</b> qui combine à la fois des temps en présentiel obligatoires et des temps individualisés : cette phase d'apprentissage en présentiel s'articule autour :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de réalisations professionnelles ou d'un projet transversal à mener en lien avec les thématiques traitées dans l'organisme d'appartenance,</li><li>- une phase d'échanges portant sur les réalisations professionnelles ou les projets transversaux des stagiaires qui intervient lors de regroupements.</li></ul> <p>Les séquences de formation comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>un module tronc commun obligatoire</b> ;</li><li>• <b>des modules interbranches</b> : selon les résultats obtenus lors des tests d'auto-positionnement, la Commission d'étude des dossiers de candidatures peut accorder des dispenses sur un ou plusieurs modules interbranches ;</li><li>• <b>des modules spécifiques obligatoires de branche.</b></li></ul>

## Dispositif de formation sur 3 mois pour un participant suivant un dispositif "complet"

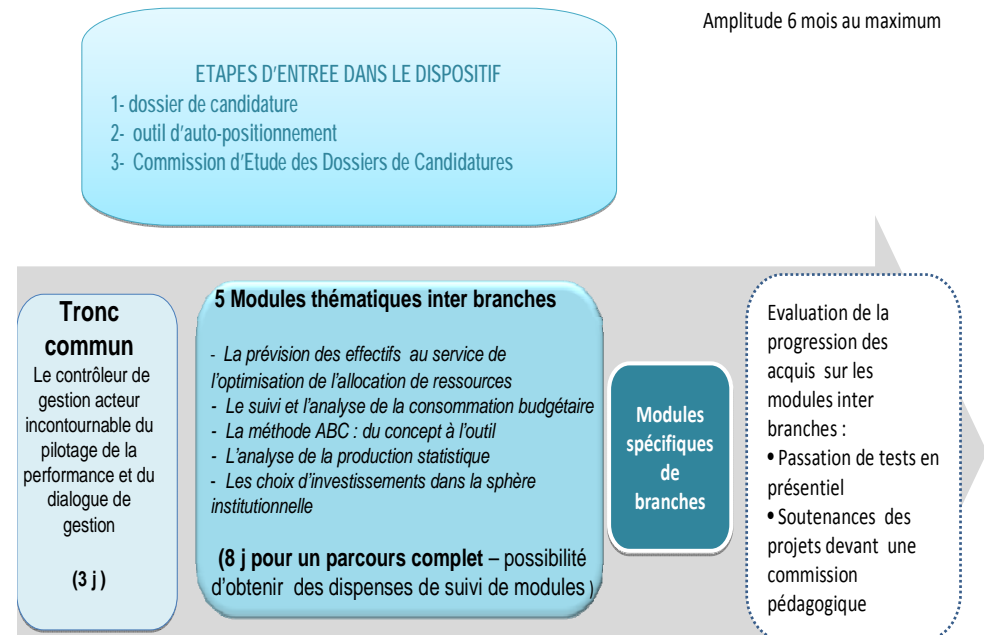
### Architecture du dispositif

(organisé en 3 phases bien différenciées)



**Phase 3 : une phase de bilan-capitalisation des acquis** et de présentation devant une Commission pédagogique des travaux menés pendant la formation clôture le cursus.

Amplitude 6 mois au maximum



- Projet professionnel accompagné via regroupements en présentiel (3 jours) et accompagnement à distance pendant les phases d'inter-sessions
- Animation continue du dispositif via un espace collaboratif

Il est possible d'intégrer le dispositif CDG-PRO par **2 voies** :

- **en accès direct :**

- étude du dossier (validation des prérequis) et réalisation de tests à distance. Une Commission d'études des dossiers valide l'accès direct à CDG-Professionnalisation ; elle peut aussi accorder des dispenses aux modules interbranches ;
- un participant de CDG-Professionnalisation peut venir renforcer ses acquis en cas de besoin avec des modules de CDG-Fondamentaux.

- **en accès via CDG-Fondamentaux :**

A l'issue du parcours complet de CDG-Fondamentaux, une évaluation à froid (réalisation de tests) entre 3 à 4 mois de la fin de la formation est proposée aux participants visant les prérequis à l'entrée en CDG-Professionnalisation. Si le participant obtient au moins 60 % de réussite aux tests, il pourra intégrer directement CDG-PRO.